

Etudes vétérinaires : la FEF dévoile une troisième voie

UNIVERSITÉ Un stage de deux ans chez des professionnels agréés

Il n'y a aucune fatalité à restreindre l'accès aux études de médecine vétérinaire... » La Fédération des étudiants francophones (FEF) repart au combat sur l'une de ses revendications favorites. C'est qu'après l'examen d'entrée en polytechnique aujourd'hui entré dans les mœurs, après la médecine où le concours de fin de première fait office de sélection drastique, il est question désormais d'instaurer un filtre au début des études de vétérinaire.

Le nombre d'étudiants inscrits en 1^{er} bac (ULG, UNamur, UCL et ULB) a doublé en 10 ans. Ils étaient près d'un millier lors de la dernière rentrée. Les choses se corsent en fin de parcours à Liège, la seule unif francophone à organiser le master : cette année, 377 jeunes sont arrivés en 1^{er} master alors que la structure est prévue pour en accueillir maximum 250. Qui dit études vétérinaires, dit « recrutement » d'animaux malades en nombre suffisant pour former tous ces étudiants. Or, au-delà de l'exiguïté des locaux, c'est là que le bât blesse.

Avec le risque de voir baisser la qualité de la formation pratique. Un risque sur lequel l'AEEEEV – l'association privée labellisant les établissements d'enseignement vétérinaire – aurait un œil attentif : en l'absence de solution structurelle, l'ULg craint de perdre un label indispensable dans le secteur.

Des solutions ? Sachant qu'il n'est pas question d'agrandir la fac vétérinaire, le ministre Marcourt prépare un texte instaurant un mécanisme similaire à celui appliqué en médecine (concours en fin de première).

« Hold-up démocratique »

Il se heurte cependant à un refus des recteurs de trois universités (UCL, UNamur et ULB) qui lui préféreraient un examen d'entrée. La FEF, on l'a dit, n'en veut pas. Elle vient de déposer sur le bureau du ministre Marcourt un dossier concerté avec les autorités des quatre universités concernées mais partiellement rejeté par Liège. Pour sortir de l'impasse, elle propose de réduire la durée du master à deux années durant lesquelles se succéde-

raient théorie et pratique. Ce master, et c'est là la vraie nouveauté, serait complété par deux années de stage chez un professionnel du secteur selon une formule similaire à celle de la médecine humaine (avec des maîtres de stage agréés par l'université).

Resterait à convaincre l'AEEEEV du bien-fondé du système. Ou les facultés à se passer de cette accréditation. « C'est, assure Brieuc Wathelet, président

de la FEF, tout à fait possible. Les labels privés se multiplient dans l'enseignement supérieur. Or, nous sommes face à des organismes privés qui imposent leurs vues au secteur public. Des vues qui supposent la sélection des étudiants alors qu'il s'agit bien d'un débat politique ? Nous considérons que cette manière de peser sur le débat public est un hold-up démocratique. » Reste à Jean-Claude Marcourt à trancher. ■

ÉRIC BURGRAFF